

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.
4 — 11 — — Express.
4 — 11 — — matin, Express-Poste.
9 — 48 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.
11 — 51 — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 11 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnés de mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Dans un article dont nous avons cité plusieurs passages, le *Times* déterminait dernièrement, un peu à sa fantaisie, la part de l'Angleterre et celle de la France dans les hostilités que ces deux puissances se préparent à exercer contre la Chine. D'après ce journal, l'action des deux flottes devait être complètement distincte et indépendante, et l'Angleterre, disposant de forces suffisantes, devait seule obtenir des Chinois certains avantages auxquels elle voudrait bien faire ensuite participer les autres nations.

Le journal ministériel, le *Morning-Post*, traite aujourd'hui la même question avec moins d'arrogance et sans chercher à réserver pour l'Angleterre un mérite exclusif et une influence prédominante. Voici comment s'exprime l'organe de lord Palmerston :

« Les griefs de la France contre les Chinois diffèrent des nôtres, et par leur nature et par leur portée. Ils ont trait à des meurtres et à des cruautés commises sur des missionnaires catholiques placés sous la protection du pavillon français. Ceci est, sans contredit, un *casus belli* suffisant, et l'amiral français dispose d'une force assez importante pour exiger une juste satisfaction, quant au passé, et un dédommagement pour l'avenir.

« A l'égard de la question de savoir si les opérations se feront conjointement ou séparément, nul doute que lord Elgin et le baron Gros ne soient parfaitement au courant de la politique, des intérêts et des vœux de leurs cours respectives, et qu'ils ne soient prêts, s'il est besoin, à se prêter l'un à l'autre un concours actif. En outre, M. Read, ministre américain, est à bord de la frégate moustré des Etats-Unis le *Minesota*, où il se tient dans une neutralité armée, tout prêt à donner à sa nation les avantages accordés à d'autres puissances. La présence de trois des plus grandes puissances, si ce n'est des trois réellement plus grandes puissances du monde, agissant dans une parfaite harmonie et avec un but commun, doit convaincre Yeh

loi-même que le moment est venu pour lui de se soumettre. Notre opposition à l'intérieur s'était flattée de faire une grosse question politique de celle de Canton. La certitude que ces gentlemen seront déçus dans leur attente, ne saurait nous inspirer aucun regret. » (Constitutionnel.)

Le *Spectateur* a publié lundi un article intitulé : « Coup-d'œil sur la situation intérieure. » Ce long article, plein de réticences honteuses, a pour but d'établir que la France, malgré la gloire de ses armes et le prestige de sa situation, a perdu son influence en Europe, et que l'année 1858 la trouve affaiblie et livrée à l'isolement. Le *Spectateur* prétend savoir, « qu'il a été signé à Vienne, entre l'ambassadeur d'Angleterre et M. Baol, un protocole en 4 articles, par lequel les deux puissances s'engagent à se porter assistance en cas d'agression, et à ne rien entreprendre sans s'être concertées. »

Le roi de Prusse, ajoute-t-il, qui avait sollicité l'adhésion, aurait été disposé à signer le protocole, s'il avait pu déterminer, dans l'entrevue de Weimar, l'empereur de Russie à y apporter également sa signature. Ces faits inventés à plaisir, par l'auteur de l'article, sont également mensongers, et méritent d'être démentis de la manière la plus formelle.

Les prévisions du *Spectateur*, émises à propos du mariage de la princesse d'Angleterre avec le jeune prince de Prusse, et conduisant à l'isolement de l'Empire français par suite de l'accession de l'Allemagne à la politique de l'Autriche et de la Grande-Bretagne, sont non moins chimériques et ne trouvent leur raison d'être que dans l'esprit exclusif de parti dont l'ancienne *Assemblée nationale* paraît incurablement animée. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Milan, 5 janvier. — Ce matin, à huit heures, le feld-maréchal Radetzki est mort après une maladie de sept jours. Le deuil est général dans la ville. »

Marseille, 4 janvier. — Les nouvelles de Naples, du 2, disent que l'on éprouvait, presque chaque jour, des secousses de tremblement de terre ; dans

la nuit du 1^{er} au 2 janvier, il y en avait eu deux très-vives, ainsi du reste que le 28 et le 29 décembre.

Ces secousses ont lieu dans les mêmes localités où s'est fait ressentir le tremblement de terre du 16 décembre. On n'a pas eu d'accident à déplorer, mais on est fort inquiet.

Le Roi avait passé à Naples, les journées du 28 et du 29 décembre.

On croyait, à Naples, que le ministère serait modifié par suite de la démission du président du conseil qui se retirerait à cause de son grand âge.

Berlin, 5 janvier. — Le Comité central de la Banque de Prusse vient de fixer son escompte à 5 1/2 p. %, pour les lettres de change, et à 6 1/2 p. % pour les papiers lombards. — Havas.

EXTÉRIEUR.

CHINE. — On lit dans le *Pays* :

« Une lettre particulière de Chine, qui nous est communiquée, et qui porte la date du 16 novembre au matin, nous apprend que les bâtiments de l'escadre française occupaient toujours les mêmes positions.

« Le transport mixte *la Meurthe* et l'avis à vapeur *le Marceau* étaient mouillés à Hong-Kong. La corvette *la Capricieuse* et le transport mixte *la Durance* étaient à Shanghai. Le gros de l'escadre, composé de la frégate amirale *la Nemésis*, de la frégate à vapeur *l'Audacieuse*, des corvettes à vapeur *Catinat*, *Phlééton*, *Primauguet*, et des canonnières de première classe *Avalanche*, *Fusée*, *Dragonne* et *Mitraille*, était à Castle-Peak-Bay, près de Hong-Kong. Le bruit était répandu parmi les équipages, que l'escadre ne tarderait pas à quitter son mouillage ; mais aucun ordre n'avait encore été donné dans ce sens.

« Dans la nuit du 15 au 16, un violent incendie avait éclaté dans le faubourg principal de Canton. On attribuait ce sinistre aux malfaiteurs qui infestent en ce moment la ville. L'amiral Seymour était dans le haut de la rivière, où il faisait de grandes démonstrations. On avait appris que le mandarin Yeh

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

X.

Après les réjouissances, les affaires sérieuses. Venise avait fêté Carmagnola, Venise allait maintenant recueillir de sa bouche même les détails de ses hauts faits et l'oracle des destinées futures de la République.

Le sénat s'assembla dès le lendemain en séance solennelle, et contrairement aux habitudes bien connues de la seigneurie, cette séance sembla destinée à un immense retentissement public. Il ne s'agissait pas effectivement d'un jugement clandestin à porter par les inquisiteurs d'Etat, mais d'une sorte de félicitation à ciel ouvert adressée à un homme qu'on pouvait nommer à bon droit le sauveur de la patrie, et dont la gloire rejaillissait en grande partie sur ceux-là même qui avaient accepté ses services et l'avaient nommé leur défenseur. Les envoyés des pays voisins assistaient à la solennité.

Le doge était rêveur... Drapé de son long manteau de velours cramoisi lamé d'or, il promenait un regard sombre et scrutateur sur les visages qui l'entouraient. Partout régnait un air de confiance et de joie... Le doge frémit... Il avait appris par un de ses familiers qu'une

conférence secrète avait eu lieu la nuit même dans la salle du tribunal de l'inquisition, et il s'étonnait de n'y avoir point été appelé. Foscarei connaissait Venise, et l'épanouissement général qu'il remarquait autour de lui, joint au mystère de cette délibération nocturne, lui semblait d'un sinistre augure.

Carmagnola parut enfin, le front haut, l'œil fier ; il était escorté de ses meilleurs et de ses plus vaillants capitaines. Un seul, le plus fidèle et le plus dévoué de tous, lui manquait : c'était Bramante. Il l'avait en effet chargé de rallier à quelques lieues de Venise ses archers d'élite, c'est-à-dire les braves compagnons qui n'avaient jamais déserté sa fortune, quel que fût le camp où il plantait sa tente, et de s'assurer par lui-même de l'endroit le plus convenable à choisir pour leurs cantonnements d'hiver.

Une fois l'illustre général arrivé, qui donc eût osé prendre la parole ?

A lui seul revenait cet honneur.

— Membres de la sérénissime seigneurie de Venise, dit-il, ce n'est point l'heure des discours d'apparat ; et vous vous tromperiez si vous pensiez que je viens débiter ici une fastueuse apologie de moi-même. Je ne suis rien que par vous, car c'est à votre haute confiance que je dois d'avoir vengé mon honneur et prouvé à mon ennemi enfiévré d'orgueil que la même épée qui l'avait fait si puissant pouvait seule le réduire à crier grâce et

merci... Mais si j'ai lieu d'être satisfait, Messieurs, je sais aussi que ma tâche n'est point terminée. De grands coups déjà ont été portés : cinq capitulations ont mis à vos pieds Brescia et tout le pays d'alentour. Il y avait là trente mille hommes marchant sous la bannière du duc de Milan, et ils se sont dispersés à notre approche comme une nuée de corbeaux. Bina, Casal-Maggiore, Macalo, sont des témoins récents de la honte de vos ennemis et de votre gloire... C'est beaucoup... ce n'est pas assez ! Savez-vous ce que c'est que Visconti ? Le prendriez-vous d'aventure pour le lion qui va droit au chasseur en secouant sa crinière, et que le danger fait rugir, et qui combat corps à corps ? Non. Imaginez plutôt le renard immonde qui tremble au moindre bruit, glisse derrière les buissons, et cherche une embuscade d'où il puisse surprendre sûrement sa proie dans l'obscurité ou le sommeil. Visconti recule, il fuit, il a peur. Mais, tant qu'il lui reste la tanière où il peut se tapir en attendant l'occasion meilleure, il n'est pas vaincu. Blotti dans son vieux palais de Milan, je le vois déjà plonger la main dans son coffre pour en tirer une poignée d'or, c'est-à-dire une armée nouvelle, de plus habiles capitaines, qui sait ? peut-être le secret perdu de la victoire !... C'est là, nobles sénateurs, c'est au cœur même de ses États, que nous devons lui livrer un terrible, un dernier assaut. Point de ménagements ! Philippe, ennemi de Venise, la menace sans cesse... Philippe, al-

venait de recevoir de l'intérieur de nombreux renforts composés principalement de troupes tartares, qui sont les meilleures de l'armée chinoise.

» Le général commandant en chef les troupes britanniques avait fait, le 15 au matin, dans le sud une forte reconnaissance.

» On parlait toujours, aux dernières dates, d'une attaque générale contre Canton, mais on ne connaît pas encore l'époque précise à laquelle cette opération aura lieu. »

TURQUIE. — Constantinople, le 26 décembre. — La réconciliation de M. l'ambassadeur de France avec le grand-visir, accomplie de fait, mais en famille, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans le dîner du 19, chez Aali-Pacha, a reçu sa confirmation publique par la visite officielle que viennent d'échanger ces deux hauts personnages. C'est le 23 que M. Thouvenel s'est rendu à la Porte près de Rêchid-Pacha, qui l'a reçu avec la plus vive distinction et toutes les marques d'une satisfaction véritable. Hier, à son tour, S. A. est venue à Péra, à l'ambassade de France, où elle a trouvé le même accueil distingué et cordial. Autant que j'ai pu le savoir, il a été fort peu question du passé dans ces visites, mais beaucoup du présent et surtout de l'avenir, qui ne fournira, on peut l'espérer, aucun prétexte au retour d'un pareil incident. C'est donc la une affaire terminée, et dont il ne reste pas le plus petit nuage. A l'exception d'un très-petit nombre d'individus, imbus des principes de lord Redcliffe, tout le monde en est enchanté, particulièrement les Turcs, qui rendent pleine justice aux sentiments nobles et désintéressés dont la France et son digne représentant n'ont cessé de faire preuve envers la Turquie, dans ces dernières années surtout.

Le rétablissement de la bonne harmonie entre les cabinets et tous les membres du corps diplomatique est un événement heureux, et de nature à exercer la plus salutaire influence sur la marche des affaires. Mais ce qui n'est pas moins important, c'est l'union qui règne dans le ministère. Jamais, à aucune époque, le pouvoir n'a été composé avec autant d'homogénéité.

Le clergé grec, ou plutôt les hauts dignitaires de ce corps, continuent à causer des tracasseries au gouvernement par leur inobservation et leurs exigences. La plupart des archevêques et des évêques, tout en réclamant à grands cris l'exécution du dernier hattî humayoum, refusent de se soumettre à celles de ses dispositions qui les concernent. Ils entendent joindre aux avantages que leur accorde cet acte souverain, toutes les prérogatives et immunités dont ils jouissaient avant sa publication, et dont la plupart constituaient les principales charges qui pesaient sur les communautés. A cet égard, ils se montrent d'une intolérance sans limites; ils ne veulent admettre aucune modification, soit sous le rapport de leur pouvoir temporel, soit sous celui de leurs traitements qu'ils persistent à tirer directement de leurs coreligionnaires.

Divers conseils, auxquels assistaient plusieurs prélats et notables de l'Eglise grecque, ont déjà été tenus à la Porte, à l'effet d'examiner cette question; mais jusqu'ici il n'a pu être obtenu aucun résultat satisfaisant. On croit que le gouvernement sera obligé, pour en finir, d'avoir recours à quelque mesure énergique qui lui répugne, mais qui est

considérée comme le seul moyen de venir à bout de ces esprits intraitables.

La Porte a été très-affectée en apprenant l'évasion du naïb Emir-Bey, chef circassien, interné à Damas, et s'est empressée de faire donner à l'envoyé de Russie des explications qui ne laissent aucun doute sur sa parfaite loyauté dans cette circonstance. Le fait est qu'elle avait pris toutes les précautions qui dépendaient d'elle pour prévenir la fuite de ce personnage, et qu'elle n'a eu connaissance de ses projets qu'après leur accomplissement.

L'exportation de l'or, continue sur une vaste échelle, ce qui contribue puissamment à augmenter les embarras de la place de Constantinople. Malheureusement, il n'y a pas de remède à un pareil abus, auquel se livrent ouvertement les premières maisons de banque et de commerce. — Boniface. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé aux recteurs d'académie une circulaire pour les inviter à veiller aux mesures adoptées pour procurer aux enfants une instruction saine et conforme à tous les besoins moraux et intellectuels du pays, et visiter aussi souvent que possible les lycées et collèges de chaque académie.

— Tous les patineurs de Paris sont sur les lacs et rivières du bois de Boulogne. On voit aussi quelques dames, des Hollandaises et des Suédoises, qui se livrent à l'exercice du patin. On annonce que dimanche il y aura plusieurs concours de vitesse et distribution de prix aux vainqueurs. Le sport s'empare de tous les exercices de force, d'habileté et d'adresse.

— On a reçu à Paris, par le télégraphe, la nouvelle de la mort de M^{lle} Rachel.

La célèbre tragédienne est décédée des suites de sa cruelle maladie, dimanche à onze heures du soir, au Cannel.

La dépêche n'a que deux lignes et ne donne aucun détail.

— Nous trouvons dans le *Morning-Post*, du 4, les nouvelles suivantes d'Egypte :

« Voici ce que nous apprenons par des avis parvenus d'Alexandrie, en date du 14 décembre dernier. M. de Rosetti, consul-général de Toscane, a été chargé d'offrir au vice-roi la grand-croix de l'ordre du mérite militaire. Ce qui relève le prix de cette haute distinction, c'est que le grade de grand-croix n'existait pas auparavant dans l'ordre et qu'il a été spécialement créé pour que le vice-roi en pût être investi le premier.

» Le mauvais temps a rompu la digue d'Aboukir; mais la brèche a été promptement réparée, de telle sorte que la mer n'a pu inonder la magnifique plaine de ce nom. Comme le désert entre Alexandrie et Rosette a été détrempé par les premières et abondantes pluies, les Bédouins de l'intérieur ont semé de l'orge, et ils ont maintenant de superbes récoltes. »

— On s'attend généralement, dit le *Morning-Post*, à ce que le *Léviathan* sera mis à flot lundi prochain. Les préparatifs pour le mettre en mouve-

ment sont terminés. Il n'y a pas moins de dix-huit presses hydrauliques dont la moitié devront agir simultanément contre les pièces du berceau, sur lequel repose le navire.

— Un épicier du faubourg Saint-Antoine a affiché sur la porte de sa boutique :

Ici l'on vend toutes les marchandises à un sou au-dessous du cours.

Avant-hier, un gamin entra dans le magasin et se fit servir un bâton de sucre d'orge; puis il se retira bravement sans sonner mot, en suçant son suçon.

— Eh ! p'tit, tu ne m'as pas payé, s'écria l'épicier.

— Moi !.. Combien donc qu'vous vendez vot' suc' d'orge ?

— Un sou.

— Eh bien ! j'vous dois rien. Lisez votre affiche !

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Un officier de cavalerie, dont le régiment a récemment traversé le département de Maine-et-Loire, nous donne, sur le séjour qu'il a fait dans la petite ville de Longué, des détails pleins d'intérêt et dont nous croyons devoir mettre la substance sous les yeux de nos lecteurs.

M. le curé de Longué est un digne ecclésiastique, connu de l'armée par une récente circulaire qu'il adressait à un grand nombre d'officiers, décorés comme lui de la Légion-d'Honneur, distinction que l'Empereur a bien voulu lui accorder en récompense de ses actes de courage et de dévouement pendant les dernières inondations de la Loire. Cette circulaire avait pour objet de solliciter des souscriptions pour la réédification de l'église de Longué, que le torrent dévastateur avait presque entièrement détruite.

M. l'abbé Massonneau n'ayant pu obtenir de sa commune les secours nécessaires à cet égard, s'est déterminé à faire appel aux fidèles des autres départements; mais il était difficile d'obtenir les dix mille francs dont il avait besoin, de gens ayant tous à pourvoir aux charges de leurs localités respectives. La souscription marchait donc lentement, quand M. l'abbé songea à provoquer le bienfaisant concours des officiers décorés, auxquels il s'adressa en qualité de collègue de la Légion-d'Honneur.

Cette démarche ne fut pas infructueuse, et plus de quinze cents lettres, transmissions des modestes offrandes de ses camarades de l'armée, comme il les appelle, prouvèrent à M. le curé de Longué qu'il les avait bien jugés en s'adressant à eux.

Voici quelques extraits de la correspondance que nous transmet la lettre dont nous parlons :

La première qui me frappa, dit notre correspondant, fut une de mon ancien sergent-major, officier malheureusement méconnu, mais du plus grand mérite et aussi modeste que bon officier. Sa lettre commençait par une strophe de Judas Machabée et se terminait ainsi :

« Le chrétien et le collègue vous remercient, Monsieur le curé; le militaire regrette que sa paie soit si légère et son offrande aussi, mais il espère que Dieu ne la pèsera pas. »

Le colonel de ce même régiment, après avoir en-

lié de Venise, la trompera toujours. Que faut-il donc ? Il faut que ce prince félon soit amené, pieds et poings liés devant vous, et que vous décidiez de son sort. Il faut que Milan soit enfin tributaire du lion de Saint-Marc !

Tous applaudirent.

— Votre approbation me prouve, nobles seigneurs, que vous avez compris comme moi la nécessité d'en finir avec Visconti. Mais il importe, une fois cet acte de justice accompli, qu'on ne puisse pas dire que l'enivrement du triomphe vous ait fait devier de vos habitudes de politique prudente et sage. Ce n'est point l'esprit de conquête qui vous anime, mais la volonté ferme et inébranlable de maintenir un juste équilibre parmi les diverses puissances de l'Italie. Après avoir puni Philippe de sa perfidie, dévoilez les intrigues secrètes qui ont fait tomber sur l'échafaud la tête de l'innocente Béatrix et les manœuvres coupables par lesquelles il espère dépouiller de son noble patrimoine l'héritière légitime de sa maison. Puisque son père la renie, proclamez Michaëla Visconti fille de Saint-Marc. Mettez vous-mêmes à son doigt l'anneau des fiançailles, et donnez-là moi pour épouse.... Faites cela, membres de la seigneurie de Venise, et alors vous ne craindrez plus l'ambition de Jeanne de Naples, ni l'attaque d'aucun ennemi, quel qu'il soit, eût-il à sa disposition et réunies dans sa main toutes les forces qu'il vous a fallu pour les combattre séparément.... Car rétablir Michaëla dans ses droits, c'est me donner l'investiture du duché de Milan, et, je vous le demande,

l'honneur ne me fit-il pas une loi d'être votre ami sincère, mon intérêt, ma sûreté même, ne doivent-ils pas vous garantir en moi le plus fidèle et le plus vigilant des alliés ?

Des acclamations unanimes accueillirent le discours de Carmagnola. Le doge, à la vue de ce mouvement universel et spontané, fit trêve à ses inquiétudes et respira plus librement.

Le prince Pisani, dont le dévouement à la personne du comte n'était point suspect, se leva alors et parla ainsi :

— Sénateurs, et vous, illustrissime doge, je vois au rayonnement de vos visages que votre cœur s'est ému aux ardentes paroles que vous venez d'entendre. Oui, si j'en crois la muette approbation de vos regards, cette guerre aura lieu, guerre sans miséricorde et sans merci. Mais si ma voix avait quelque influence, je voudrais qu'il fût bien établi que cette guerre a pour but, non pas l'intérêt matériel de Venise, mais la défense d'un droit sacré, la punition d'un traître et la récompense de l'homme illustre à qui nous avons remis le soin de notre gloire. Je veux enfin qu'on puisse dire par toute la chrétienté, Seigneurs, que Venise accorde sa protection aux faibles, dépose les princes sans foi, et, croyant qu'il est des services que nul trésor ne saurait dignement payer, donne à celui qui les lui a rendus la couronne d'or et le manteau ducal.

Le doge fit un signe de tête auquel répondirent encore

de bruyantes marques de sympathie. Carmagnola, ému jusqu'aux larmes, monta lentement les degrés qui conduisaient au trône occupé par Foscarini. Mais celui-ci, lui voulant épargner la moitié du chemin, descendit à sa rencontre, et vers le milieu de l'escalier, le général et le doge tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Pendant quelques minutes, la séance resta suspendue. Le doge engagea un colloque affectueux avec Carmagnola, et il se forma autour d'eux un cercle que vinrent grossir successivement ceux des sénateurs qui avaient sincèrement applaudi aux paroles du prince Pisani.

En ce moment, le procureur Ugo Simonetta parut à l'une des portes latérales, et étudia d'un coup d'œil intelligent et sûr la physionomie générale de l'assemblée. Sans doute ce rapide examen produisit sur lui une impression favorable, car sa figure rayonna. Il entra plus avant dans la salle, parut chercher quelqu'un du regard, puis alla frapper sur l'épaule de deux nobles seigneurs, Antonio Perusini et Urbino de Savona, qui, entre les honneurs de toutes sortes que leur valait leur antique inscription au Livre d'or, s'étaient vu successivement investis de la dignité de membres du conseil des Dix et du titre redoutable d'inquisiteurs d'Etat.

L'arrivée d'Ugo Simonetta fut accueillie avec une satisfaction visible par les deux inquisiteurs. Quelques mots rapides s'échangèrent entre ces trois hommes, et Urbino de Savona, après avoir indiqué d'un signe de tête qu'il avait parfaitement compris, se dirigea vers la

voqué son offrande comme officier, l'envoyait après comme commandeur.

« Le prêtre et le soldat se comprennent toujours, malgré leurs habitudes diamétralement opposées, disait un autre; leur point de contact est le dévouement et l'abnégation. Une place dans votre souvenir et vos prières me rendront au centuple la valeur de ma simple offrande. »

« C'est recevoir que donner à Dieu, » disait un sous-lieutenant de cavalerie. »

Un autre, plus simple, commence par ce refrain d'opéra comique :

« Le militaire n'est pas riche, *chacun sait ça*, Monsieur le curé; mais ce qu'il sait, lui, c'est au besoin se priver pour accomplir une bonne œuvre. Prenez donc ces cinq francs; c'est une journée de solde, c'est une bouteille de champagne de moins. »

Un autre demande des prières pour sa femme malade depuis un an; je sais que les prières ont été dites; je sais de plus qu'elles ont été exaucées.

Un jeune capitaine qui n'est pas décoré, écrit :

« Je ne suis pas encore votre collègue, Monsieur le curé, mais j'ai l'espoir de le devenir; acceptez mon offrande, elle vient du cœur. »

Les sentiments généreux exprimés dans cette circonstance par des officiers dont le revenu suffit à peine à leurs modestes dépenses, ne surprendront personne. L'armée s'est trop bien placée dans l'estime du pays, depuis qu'elle a montré la même ardeur à combattre l'anarchie qu'à vaincre les ennemis extérieurs de la France, pour qu'on n'apprécie pas son excellent esprit. Toutefois, nous ne saurions encourager les démarches analogues à celles tentées avec un tel succès par M. le curé de Longué. Les sentiments charitables ne font pas défaut dans nos régiments; mais les ressources y sont modiques, et tous ne sont pas assez heureux pour suivre, en pareil cas le mouvement de leur cœur. — Baudouin.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 5 janvier. — Le *Standard* prétend que sir Colin Campbell s'est mis en retraite sur Cawnpore, abandonnant Lucknow aux rebelles. Le *Globe*, dans sa seconde édition, assure que le gouvernement n'a reçu aucune dépêche des Indes. — Havas.

VARIÉTÉS.

THÉORIE DES TREMBLEMENTS DE TERRE.

Tous les cœurs se sont émus au récit de l'effrayante catastrophe qui vient de désoler tout un royaume, et de chasser de chez elles plus de 500,000 personnes. Mais la part faite au sentiment de l'humanité, chacun se demande avec effroi à quoi tiennent ces grands et terribles phénomènes de la nature, et c'est ici que commence le rôle de la science, dont les principes élémentaires ne sont pas malheureusement assez répandus.

L'expression *tremblement de terre* porte sa définition avec elle; elle s'applique à des secousses plus ou moins violentes, répétées ou prolongées, de la surface du globe. Ces secousses diffèrent quant à leur durée; elles ne diffèrent pas

partie de l'hémicycle occupée par les officiers dont nous avons parlé, et qui formait comme une garde d'honneur au comte de Carmagnola.

— Mes braves, dit Urbino, on me députe vers vous pour vous faire part d'une résolution prise ce matin en votre faveur par le grand conseil. Jusqu'ici vous n'étiez que de valeureux enfants de l'Italie, et Dieu sait si vous avez noblement servi et défendu votre mère! Mais aujourd'hui, non pour vous, mais pour nous, qui avons remis entre vos mains nos intérêts les plus chers, un nouveau titre est indispensable et doit être ajouté à ceux que vous avez déjà. Vous êtes désormais soldats de la république de Venise, et c'est bien le moins que cette qualité conquise par votre bravoure et votre fidélité sur les champs de bataille, vous soit confirmée par un brevet. Or, le greffier du grand conseil a terminé sa besogne. Les parchemins sont prêts et le sceau du chancelier vient d'y être apposé en présence de trois délégués de la Quarantie. C'est à votre tour de signer. Voulez-vous me suivre? — Nous engager par écrit à servir Venise, répondit un des capitaines, c'est promettre de nous dévouer à Carmagnola, c'est-à-dire au mieux aimé de tous les maîtres, au plus intrépide de tous les chefs, au plus tendre et au plus respecté des pères.... Mes compagnons, sans en excepter un seul, répondront comme moi, Monseigneur... Allons signer.

Et tous sortirent à la suite d'Urbino de Savona.

Lorsqu'ils eurent disparu un à un par la porte qu'on leur

moins quant à leur nature : tantôt ce sont de simples balancements; tantôt elles semblent être le résultat d'une sorte de percussion violente, qui aurait lieu de l'intérieur à l'extérieur; tantôt, enfin, le sol a l'air de se mouvoir en tournoyant sur lui-même. Ces secousses sont parfois très-faibles; souvent aussi elles sont terribles par leur violence et portent la mort et la ruine dans de vastes contrées. Tel fut le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, qui fit périr plus de 40,000 personnes; celui qui ravagea la Sicile en 1693; celui de 1783 en Calabre, de 1839 à la Martinique, de 1843 à la Guadeloupe. Des collines qui s'éroulent et comblent des vallées, des rivières chassées de leur lit, des villes entières englouties, des forêts transportées à d'énormes distances, telles est une partie des effets que produisent ces grandes perturbations.

Voyons comment la science explique ces importants phénomènes.

La terre tourne autour du soleil, immobile au centre du monde. Son mouvement est en tout semblable à celui d'une personne qui valse, c'est-à-dire qu'elle tourne sur elle-même, en même temps qu'elle décrit un cercle autour de l'astre central. Le premier mouvement, accompli en vingt-quatre heures, s'appelle le mouvement diurne; le second, qu'elle exécute en trois cent soixante-cinq jours et un peu moins d'un quart, constitue le mouvement annuel. Le cercle qu'elle décrit ainsi autour du soleil a quatre cent seize millions de lieues de circonférence, ce qui donne une vitesse de translation de sept lieues environ par seconde; celui de rotation n'est que d'un dixième de lieue par seconde. Mais la terre n'est pas parfaitement ronde : elle est aplatie dans le sens de l'axe de rotation, aux pôles, et renflée à la circonférence de ce mouvement, c'est-à-dire à l'équateur. Or, cet aplatissement et ce renflement sont exactement les mêmes que ceux que donne le calcul pour une sphère du volume de la terre qui tournerait sur elle-même en vingt-quatre heures, si cette sphère était liquide ou fluide. La force qui produit ce résultat s'appelle la force centrifuge. Eh bien! cette coïncidence parfaite de la théorie avec l'observation est une preuve que la terre a été autrefois liquide.

Cela posé, quel a été l'agent de cette fluidité? Est-ce l'eau? Il faudrait qu'elle fût douée de propriétés chimiques qui lui permissent de dissoudre indistinctement tous les matériaux qui constituent le globe. Est-ce le feu? Ici les preuves abondent. D'abord l'existence des pierres calcinées, ensuite l'existence d'une température propre à la terre, existence prouvée par mille faits; enfin, les volcans, les fissures volcaniques : voilà plus de preuves directes qu'il n'en faut pour démontrer que la fluidité de la terre est due au feu, pour appuyer l'opinion des savants qui, de ces preuves, ont conclu à l'existence du feu primitif et central du globe.

D'après ces savants, en sortant des mains du Créateur, le globe était une masse fluide incandescente, et appartenait, par conséquent, à la classe des astres lumineux. Une atmosphère ardente, chargée de vapeurs, d'une étendue immense, exerçait sur le globe une énorme pression. Outre l'eau en vapeur, elle tenait en suspension les diverses substances alimentaires des rochers et des minéraux.

désignait et que cette porte fut bien et dûment refermée sur eux, Ugo Simonetta se leva, réclama le silence, et tira d'un portefeuille plusieurs papiers qu'il examina dans le plus grand détail, comme un avocat, au moment d'aborder une discussion contradictoire, choisit parmi les pièces les plus importantes d'un procès celle qui doit le plus efficacement contribuer au succès de sa cause.

Le doge, étonné, demanda à Simonetta si ses oreilles ne l'avaient point trompé et s'il avait réellement quelque chose à dire. Sur la réponse affirmative du procureur, Foscarei réclama l'attention de l'auditoire, et Carmagnola retourna à sa place pendant que le silence se faisait de toutes parts. Il y avait dans cet incident quelque chose de si insolite et de si imprévu, que la plupart des assistants se regardèrent avec surprise.

— Que veut cet homme? pensa le comte.

Au même instant le pied du comte buta légèrement contre une des mille et mille fleurs que la généreuse attention de Venise avait pris soin de semer sur sa route depuis le vestibule de sa maison jusqu'au siège d'honneur préparé pour lui au sénat. Il sourit... mais, en relevant les yeux, il fut frappé d'un autre sourire amené par cet incident futile sur les lèvres du procureur Simonetta et qui semblait répondre au sien. Alors, cette âme, trempée au feu divin et inaccessible à la peur, fut traversée d'un frisson glacial. Entre ce sourire et cette fleur, l'œil de Carmagnola avait découvert un abîme.

(La suite au prochain numéro.)

Cependant le refroidissement commençant à s'opérer, il se forma dans cette masse de feu des espèces de glaçons de roches cristallines primordiales, schistes, gneiss, granites. La température continuant à s'abaisser, la solidification de la substance entière s'effectua graduellement, les vapeurs aqueuses de l'atmosphère se condensèrent en torrents de pluie.

La pression atmosphérique devenant de moins en moins forte par la condensation successive des vapeurs, la terre se couvrit de végétaux, les eaux se peuplèrent d'animaux, créations admirablement décrites par Brongniart père et G. Cuvier.

La croûte du globe, en se refroidissant, devenait de plus en plus épaisse; mais des soulèvements violents venaient élever des continents au-dessus des mers et couvraient la terre d'aspérités. Ainsi se formèrent les grandes chaînes des montagnes, les profondes vallées. On voit la preuve de ces soulèvements dans la disposition des couches qui forment les montagnes, et qui, au lieu d'être disposées horizontalement, présentent des dispositions qui témoignent sans réplique de l'effort impulsif de bas en haut imprimé par le feu central.

À côté de ces preuves, on peut en présenter d'un autre genre, plus directes encore.

Strabon, Plin et Justin disent que les Cyclades avaient anciennement surgi du fond même de la mer. Suivant Plin, deux cent trente-sept ans avant Jésus-Christ, les îles de Tera (aujourd'hui Santorini) et Therasia furent formées par explosion. On se rappelle l'île Julia, sortie de la mer le 11 juillet 1831, et disparue avant la fin de l'année.

Le 29 septembre 1838, près de Pouzzoles, la partie du sol comprise entre le Monte-Barbaro et la mer se souleva comme une montagne naissante; le sommet s'ouvrit en suite, et l'éruption volcanique dura deux jours et deux nuits; après quoi on vit dans la vallée une montagne de trois milles de circonférence, à laquelle on a donné le nom de *Monte-Nuovo*.

Nous passerons sous silence une foule de faits semblables.

Les géologues sont donc convaincus que le noyau du globe est encore en incandescence.

Cela admis, les volcans et les tremblements de terre n'offrent plus de difficultés à l'esprit. Les premiers ne sont que des espèces de soupiraux par lesquels la force expansive de la chaleur centrale verse au dehors le trop plein de la matière incandescente sous forme de lave.

Les tremblements de terre ne diffèrent des volcans qu'en ce qu'ils ont lieu sans rupture de l'écorce du globe et épanchement de la matière en fusion. Ils tiennent absolument à la même cause, et s'ils ne sont pas accompagnés d'éruption, c'est que l'effort des matières enflammées n'est pas assez considérable pour triompher de la résistance que lui oppose la croûte minérale.

Aussi ils ont lieu à peu près constamment dans les pays où se trouvent des volcans actuellement en ignition; ou tout au moins des eaux thermales.

Ainsi s'explique le dernier tremblement de terre qui vient de désoler le royaume de Naples, de ce royaume des Deux-Siciles qui dort pour ainsi dire sur des volcans.

Nous devons, en finissant, proclamer hautement que tous les faits scientifiques que nous venons d'effleurer sont une confirmation éclatante du récit fait par Moïse dans la *Genèse* et que la religion avait encore ici devancé la science. La raison en est toute simple : la science vient de l'homme et la religion vient de Dieu ! — EUGÈNE BOYER (Le Globe.)

Béranger a été cette année le sujet de bien des livres, de bien des articles de journaux; chacun a payé à cette grande gloire un tribut d'éloges et de regrets; il y a cependant un point de vue sous lequel aucun de ces biographes ne l'a envisagé; c'est comme musicien compositeur; il appartenait à l'*Almanach musical* de réparer cet oubli. Ce talent de musicien que nous ne connaissions pas à Béranger, nous a été révélé par un charmant écrivain, M. F. Genin, son ami et son collaborateur en musique, qui donne à ce sujet de très-intéressants détails. Sa notice, intitulée BÉRANGER COMPOSITEUR, et qu'on trouve dans l'*Almanach musical* de 1858, sera donc le complément de toutes les biographies du grand poète Béranger.

BOURSE DU 5 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 hausse 1 fr. 50 cent. — Fermé à 95 50.

BOURSE DU 6 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 55 cent. — Fermé à 69 85

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 95 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE DAUDET.

Les créanciers de la faillite du sieur Ernest Daudet, ex-boulangier à Saumur, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de commerce, à se présenter le lundi onze janvier courant, à huit heures et demie du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

Changeement de Domicile.

L'étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur, successeur de M^e DION, située actuellement rue d'Orléans, n^o 79, est transférée en face, même rue, n^o 52. (9)

Etude de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

A l'Amiable,

LES BIENS

CI-APRÈS,

Dépendant de la succession de M. DE FOUCAULD.

Commune de Souzay.

1^o Le Clos-de-la-Croix et du Sang-de-Bœuf, petite partie en terre, le surplus en vigne, contenant 1 hectare 70 ares 15 centiares (n^{os} 413 et 414 de la section B), joignant au nord le chemin de la Croix, au midi plusieurs, au levant le sieur Richaume, au nord M. Cosnel.

2^o Un bois, nommé le Bois-Joubert et les Chaintres, contenant 56 ares 20 centiares (n^{os} 502, 742, 743, 744, 746 et 747 de la section D), joignant au nord la dame veuve Couléon, au midi le chemin des Palambès, au levant et au couchant l'article quatrième ci-après.

3^o Une vigne, nommée les Chaintres, contenant 11 ares 50 centiares (n^o 654 de la même section), joignant au nord le sieur Charneau, au midi Pierre Chasle, au levant un sentier, au couchant la veuve Couléon.

4^o Un morceau de terre, au Bois-Joubert, contenant 24 ares 40 centiares (n^o 745 de la même section), joignant au midi le chemin, au levant l'article deux ci-dessus, au couchant le chemin de Souzay à Champeigné.

Commune de Parnay.

5^o Pré, situé Vieille-Ile-de-Parnay, contenant 16 ares 20 centiares (n^o 124 de la section A), joignant au midi et au levant le sieur Guibert, au couchant le sieur Hardouin.

6^o Autre pré, au même lieu, contenant 62 ares 75 centiares (n^o 127 de la même section), joignant au nord le sieur Davolon, au levant le sieur François Bertrand, au midi le sieur Martin Petit, au couchant le sieur Ernoul.

7^o Pré au même lieu, contenant 12 ares 60 centiares (n^o 138 de la même section), joignant au nord le sieur Davolon, au midi le sieur Martin Petit, au levant le sieur Gilbert, au couchant le sieur Jean Petit.

8^o Pré et quartier, au même lieu, contenant 49 ares 85 centiares (n^o 309 de la même section), joignant au nord le sieur Frémon, au midi les sieurs Croné et Martin Petit, au levant un chemin et le sieur Martin Petit, au couchant le sieur Boret.

9^o Le petit clos du Cormier, en vigne, près la Haute-Rue, contenant 71 ares (n^o 563 de la section B), joignant au nord M^{me} Becquet, au midi la ruelle du Cormier, au levant le chemin de Parnay, et au couchant M^{me} Becquet.

10^o Le Clos-du-Cormier, en vigne, petite partie en terre, contenant 5 hectares 24 ares 20 centiares, joignant au nord la ruelle des Cormiers, au midi un chemin d'exploitation, au levant M^{me} Becquet, au couchant le chemin de Bel-Air.

11^o Un bois, nommé les Retues, contenant 10 ares 76 centiares (n^o 35 de la même section), joignant au nord le sieur Martin Petit, au midi le sieur Hardouin, au levant le carrefour de la Croix-Bouette, au couchant le sieur Martin Petit.

12^o Le clos de la Ruelle, en vigne, contenant 1 hectare 4 ares 10 centiares (n^o 559 de la même section), joignant au nord le sieur Hardouin, au midi M^{me} Becquet, au levant la même, au couchant le chemin de Bel-Air.

Commune de Fontevault.

13^o Un bois, au Semis-de-Montperon, contenant 13 hectares 28 ares 9 centiares, joignant au nord le chemin de Champeigné à Fontevault, au midi le sieur Halouin.

14^o Un bois, à la Fosse-de-Caluis, contenant 1 hectare, joignant au nord le sieur Leheulle, au midi le sieur Pierre Gaultier.

15^o Un bois, à la Fosse-de-Larré, contenant 2 hectares, joignant au couchant le sieur Mollay, au levant M^{me} Amouroux, au midi un chemin, au nord le morceau ci-après et le sieur Maillet.

16^o Un bois, au même lieu, contenant 1 hectare 11 ares 10 centiares, joignant au midi l'article précédent et le Chemin-Haut de Fontevault, au nord le sieur Vallet, au couchant le sieur Maillet.

Commune de Candès (Indre-et-Loire).

17^o Un pré, dans la prairie du Véron, près le port de Candès, contenant 2 hectares 17 ares 87 centiares, joignant au nord M. Champigny, au midi le sieur Ernoul, au levant MM. Champigny et Plumereau, au couchant le sieur René Gendron, de Turquant.

Commune de Savigny.

18^o Un pré, à la Morte-Mousseau, contenant 1 hectare, joignant au nord M. Chevalier, au midi le sieur Poineau, au levant le sieur Moreau, au couchant le sieur Moittet.

S'adresser, pour traiter, à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (708)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE DEUX MAISONS

Très-avantageusement placées pour le commerce,

Situées à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 48 et 50, occupées par MM. Blanchet et Rossignol.

S'adresser, pour tous renseignements, audit notaire. (689)

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER, PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

Une TABATIÈRE de prix a été oubliée dans le magasin de M. Menier. Elle est à la disposition de qui l'a perdue. (4)

A CÉDER

De suite,

Pour cause de maladie, Aux conditions les plus avantageuses,

Une ÉTUDE DE NOTAIRE, dans l'arrondissement de Baugé, d'un produit de 3,500 francs.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. MARTEAU, ancien notaire à Baugé, soit à M^e BAUDRY, notaire au Lude. (7)

A LOUER DE SUITE

MAGASIN ouvrant sur la place du Marché-Noir, chambre et cabinet, plus 2 chambres avec balcon au 2^{me}. S'adresser à M. JAGOT-PATTÉE.

A VENDRE UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER.

Diverses sommes sur hypothèque. S'adresser audit notaire. (731)

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Maure, près la Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

EAU D'ALBION

POUR LA TOILETTE.

Ce produit, qui peut être regardé comme le dernier secret de la chimie, est bien supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; 30 années de succès lui ont valu une préférence justement méritée.

GELLÉ FRÈRES, à Paris, 35, rue des Vieux-Augustins, et chez M. AVRILLON, M^d parfumeur à Saumur. (619)

Maison MEISSONNIER, éditeur de Musique, rue Dauphine, 18.

HOUSSIAUX, LIBRAIRE, RUE DU JARDINET, 3.

année 1858

50 centimes

ALMANACH MUSICAL

Pour 1858. — 5^e année.

CONTENANT :

ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES. — BIOGRAPHIES DES CÉLÉBRITÉS DE LA MUSIQUE. — HISTOIRE MUSICALE DE L'ANNÉE, ANECDOTES, ETC., ETC.

Nouveaux morceaux de Musique de Piano pour chant et danse.

ARTICLES :

CALENDRIER MUSICAL. — A chaque jour l'anniversaire d'un événement musical.

ALMANACH OFFICIEL DE LA MUSIQUE. — Personnel des théâtres et des grands établissements lyriques.

MOUVEMENT MUSICAL de l'année 1857, par M. Loua.

TRAVAUX DES THÉÂTRES LYRIQUES.

BÉRANGER, compositeur.

NOTICE SUR L'ALTO, par F. Halévy.

JEUNESSE D'HAYDN.

MORCEAUX DE MUSIQUE :

LE REPOS DU SOIR, par Pierre Dupont.

LA TROMPETTE DES CENT-GARDES, polka.

LA SCEUR DU BENGALI, cantilène par F. Ponchard.

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS :

WEBER.

PAGANINI.

WERTHEIMBER (M^{lle}).

BÉRANGER.

FERRARIS (M^{lle}).

ROGER.

ANECDOTES MUSICALES et RÉBUS.

Petit Album in-8^o doré sur tranche.

ORNÉ DE 20 GRAVURES ET PORTRAITS.

PRIX : 50 CENT.

Se trouve en cette ville chez tous les libraires; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs, et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinnet, 5.

Il y a des exemplaires estampillés pour la vente dans les théâtres.

Autre Almanach en vente : Almanach de Napoléon, pour 1858. — Dixième année. Contenant : Les dix années de l'empereur Napoléon III. — Petit volume avec gravures et portraits. — Prix : 50 cent. (729)